

**CONSULTATION DU GROUPE-CONSEIL SUR L'ACTUALISATION DE LA STRATÉGIE
QUÉBÉCOISE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

**MÉMOIRE DU CENTRE D'AIDE TECHNOLOGIQUE AUX ENTREPRISES – CÔTE-NORD
(CATE CÔTE-NORD)**

**SEPT-ÎLES
7 SEPTEMBRE 2009**



455, avenue Arnaud
Sept-Îles, QC
G4R 3B3

Fondé en 2000, le Centre d'aide technologique aux entreprises – Côte-Nord (CATE Côte-Nord) a pour mission de supporter les entreprises ayant des projets visant l'amélioration de leur expertise ou le développement de nouveaux produits ou de nouveaux procédés. Pour accomplir cette mission, le CATE Côte-Nord s'appuie sur l'aide technique, la recherche appliquée, la diffusion d'information et la formation.

Le CATE Côte-Nord est le maître d'œuvre du créneau Ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques (IPIMM). La démarche du créneau repose sur la consolidation et le développement des relations d'affaires entre PME et donneurs d'ordre, l'exploration et l'exploitation minière ainsi que la transformation métallique et la diversification régionale.

Le CATE Côte-Nord est de plus responsable de la gestion du Centre d'excellence en maintenance industrielle (CEMI), un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) qui supporte les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques de gestion des actifs de production.

1. Quels sont les choix que vous estimez prioritaires en matière de R-D et d'innovation pour assurer le développement du Québec au cours des trois ou cinq prochaines années?

L'importance et la diversité des ressources dans les régions du Québec font qu'elles jouent un rôle clé au sein de l'économie québécoise. La présence de créniaux d'excellence vient souligner l'apport des régions au sein de cette économie par leur désir de se démarquer, de développer des compétences et d'évoluer dans les marchés internationaux. Sur la Côte-Nord, la présence, notamment, du créneau Ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques (IPIMM) est un moyen dont s'est doté la région pour consolider, renforcer et accroître ses leviers de développement économique, soutenir et accentuer la collaboration entre les PME et les grands donneurs d'ordre et développer un noyau de PME compétitives¹. En matière de R-D et d'innovation, cela se traduit, entre autres, par un appui aux entreprises innovantes et par le désir de mettre sur pied des chaires de recherche sur le territoire. En raison des activités qui leur sont inhérentes et de leur caractère mobilisateur, nous sommes d'avis que les créniaux devraient être plus explicitement intégrés aux différentes actions proposées par la Stratégie.

L'état de fait selon lequel un nombre restreint d'entreprises du Québec investissent en R-D industrielle n'est pas étranger aux entreprises de la Côte-Nord. En fait, les performances de la région à ce niveau, bien qu'elles tendent à s'améliorer, demeurent assez faibles². L'établissement et le renforcement d'une culture axée sur la recherche et le développement est non seulement importante pour les régions comme la Côte-Nord, mais elle est aussi un moteur indéniable pour le Québec dans l'atteinte de résultats performants et d'une position enviable sur les marchés mondiaux.

L'accès pour les régions à des infrastructures de recherche à la fine pointe de la technologie de même que la création de telles infrastructures sur leur territoire est aussi une voie à privilégier. La multiplication de ce type d'infrastructures permettra d'attirer et de conserver davantage de chercheurs et d'étudiants. À l'heure actuelle, puisque le nombre de chercheurs présents sur la Côte-Nord est limité, la priorité devrait être mise sur le travail en complémentarité et l'établissement d'une synergie entre les intervenants et les organismes en place. En mettant l'accent sur le partenariat et la sollicitation des expertises existantes, la région pourra ensuite s'orienter vers une intégration significative du milieu de la recherche.

2. Dans l'actuelle stratégie, quelles sont les mesures qui vous sont apparues les plus efficaces et qui méritent d'être maintenues? À l'inverse, lesquelles devraient faire l'objet d'une révision approfondie ou être abolies?

En raison de notre vocation régionale, nous sommes sensibles aux mesures qui touchent les régions du Québec et plus particulièrement celles qui soutiennent la Côte-Nord. Nous saluons notamment le fait que la Stratégie souligne la nécessité de renforcer la capacité de recherche publique dans les régions. Bien que la Côte-Nord dispose d'un Centre d'études universitaires pour l'est de la région (UQAC) et d'une Corporation des services universitaires pour le secteur ouest (UQAR), il n'y a pas d'institution universitaire à proprement dit sur le territoire ou à proximité de celui-ci. La présence d'une telle institution exercerait un pouvoir attractif important sur les professeurs et les

¹ Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. « Crénneau Ingénierie des procédés industriels, miniers et métallurgiques : Stratégie de développement du crénneau d'excellence », ACCORD Côte-Nord, 64 pages.

² Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (2009). Portrait socioéconomique des régions du Québec, L'Économètre, éd. 2009, Québec, Les Publications du Québec, 101 pages.

étudiants pour la réalisation d'activités de type recherche-expérimentation directement dans la région. L'établissement de groupes de recherches et d'une communauté scientifique sur la Côte-Nord permettra non seulement d'accroître la visibilité de la région en matière de pratiques innovantes, mais sera aussi une source de stimulation à la génération d'idées nouvelles et de modèles de pratique.

Le soutien aux organismes qui appuient la recherche industrielle, la liaison et le transfert est aussi une mesure qui devrait être reconduite. Notamment, les groupements d'entreprises comme le Consortium de recherche minérale (COREM) situé à Québec permettent aux entreprises œuvrant dans le secteur minier, secteur au cœur de l'activité économique nord-côtière, de profiter d'une expertise solide qui les aide à innover, à accéder à de nouvelles technologies et à demeurer compétitives. Pour nombre d'entreprises, la contribution d'organismes de cette nature vient souvent pallier le manque d'effectifs professionnels disponibles à l'interne et comble certains besoins au niveau des activités de recherche et développement.

Un financement accru des activités des CCTT et un soutien financier aux chercheurs collégiaux travaillant dans les CCTT sont aussi des mesures que nous encourageons. L'expertise des professionnels des CCTT, les liens privilégiés qu'ils entretiennent avec les entreprises et leur implication dans l'établissement de projets d'innovation représentent un potentiel de développement indéniable qui colle bien aux besoins de la Côte-Nord. L'absence d'infrastructures universitaires propres à la région de même que l'étendue géographique très vaste de la Côte-Nord font en sorte que les CCTT représentent parfois la seule porte d'accès à la recherche et sont des acteurs clés pour la mise en contact des milieux universitaires et collégiaux, des créneaux d'excellence et des entreprises. Nous croyons que le soutien aux CCTT actuellement implantés à Baie-Comeau et à Sept-Îles devrait tenir compte de ces spécificités et de leur contribution déterminante.

Les mesures qui touchent la promotion de la culture scientifique et la relève en science et technologie devraient également être reconduites. Depuis 2006, des organisations de la Côte-Nord ont pu bénéficier de fonds qui leur ont permis de réaliser des activités à différents endroits dans la région. Le facteur distance pourrait ici être pris en considération étant donné l'importance du territoire à couvrir. À titre d'exemple, il peut être difficile pour un organisme de promotion de la culture scientifique qui est situé à Sept-Îles de défrayer les coûts de déplacement et de transport du matériel requis pour réaliser sa mission auprès de toutes les municipalités de la Côte-Nord.

Outre les professeurs et étudiants en recherche, il est également souhaitable d'attirer d'autres professionnels reconnus pour leur contribution aux activités de R-D. Notamment, des mesures devraient être mises en place pour susciter l'intérêt des ingénieurs à s'établir en région. La création d'un environnement multidisciplinaire où chercheurs universitaires, professionnels en ingénierie et entreprises partagent leurs idées et leurs expériences contribuera à établir une culture d'innovation forte sur la Côte-Nord et permettra un transfert harmonieux de la recherche vers les applications qui permettent de créer de la valeur. Ces professionnels devraient donc être inclus dans la présente Stratégie.

Nous saluons le fait qu'un certain nombre de mesures touchent directement les régions. Nous croyons toutefois que l'évaluation de l'impact réel de ces mesures devrait être davantage mise de l'avant. Hormis le soutien financier apporté, comment se traduiront concrètement les mesures qui viendront supporter les régions comme la Côte-Nord? Les particularités régionales seront-elles prises en compte lors de l'octroi d'un financement? Puisque le bilan de l'actuelle Stratégie n'est effectué qu'une fois la période couverte terminée, soit dans le cas présent en 2010, il est difficile de connaître l'avancement des travaux et d'identifier, à partir de données répertoriées, les mesures qui

ont été utilisées dans chaque région. La disponibilité d'un bilan réalisé sur une base annuelle permettrait de mieux évaluer le soutien octroyé et de cerner les mesures à mettre de l'avant lors de la planification de la stratégie subséquente.

Nous tenons à souligner la présence d'un bureau régional du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) sur le territoire de la Côte-Nord. L'accès direct à des ressources du ministère apporte un soutien indéniable aux organisations de la région qui sont animées par le désir d'innover et de sortir des sentiers battus.

3. Quelles autres actions ou mesures le gouvernement du Québec pourrait-il mettre en œuvre afin de contribuer à améliorer le système québécois d'innovation?

L'un des défis actuels auquel fait face le Québec est la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, que ce soit des chercheurs, des ingénieurs ou des techniciens de pointe. La Côte-Nord est aussi affectée par cette pénurie qui représente un obstacle indéniable à l'innovation. Sans ce capital humain essentiel, les efforts financiers en recherche et développement peuvent s'avérer vains. La Côte-Nord présente un déficit particulièrement important puisqu'elle se retrouve au quinzième rang des régions du Québec pour ce qui est du personnel de R-D en entreprise³. Un soutien accru aux entreprises nord-côtières relativement aux activités de recrutement et de rétention du personnel en sciences et technologies serait souhaitable. Nous croyons que la Stratégie devrait prendre en considération les régions plus défavorisées à ce niveau et mettre l'emphase non seulement sur le recrutement de chercheurs, mais aussi sur l'ensemble des employés spécialisés en sciences et technologie, et ce, afin de créer un bassin de travailleurs qui participent activement aux activités d'innovation des entreprises.

En outre, il serait intéressant de souligner la contribution des créneaux d'excellence du MDEIE au dynamisme régional et au rayonnement des entreprises à l'international, et ce, par le biais des fonds de créneaux. La Stratégie pourrait prévoir une enveloppe budgétaire dans ces fonds qui serait exclusivement vouée aux projets qui touchent les activités de recherche et développement et d'innovation.

En conclusion, nous sommes d'avis que, dans l'ensemble, la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2007-2010 comporte des orientations et des mesures qui encouragent le Québec à se tailler une place enviable sur la scène internationale. Au plan régional, nous aimerions souligner que le CATE Côte-Nord continue de déployer des efforts substantiels pour soutenir les organisations nord-côtières, et ce, en offrant non seulement une expertise professionnelle et un soutien technique, mais aussi en diffusant des connaissances récentes sur les meilleures pratiques en innovation. Le CATE Côte-Nord réaffirme ainsi sa participation au déploiement de l'actuelle stratégie et de celle qui sera mise en œuvre pour la période allant de 2010 à 2013.

Nom du répondant ou de la répondante : Carol Lavoie, Annie Lévesque, Marianne Makhoulouf
Organisme et coordonnées : Centre d'aide technologique aux entreprises – Côte-Nord (CATE Côte-Nord)
455 avenue Arnaud, Sept-Îles, QC, G4R 3B3 Tél. : 418-962-4440 Téléc. : 418-962-4495
Date : 7 septembre 2009

³ Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. « Tableau de bord des systèmes régionaux d'innovation du Québec », éd. 2007, Québec, Les Publications du Québec, 112 pages.